A.Pixel
Conseil

CATALOGUE DES FORMATIONS

2025

Assurances de biens
et de responsabilités

Assurance construction

formations éligibles DDA

SOMMAIRE

03 Découvrir A.PIXEL Conseil

05 Qui suis-je?

06 Le déroulement de votre formation

09 Les formations à la carte

10 Se former sur les fondamentaux de l'assurance

14 Se former en assurance construction

24 Se former en gestion de sinistres

27 Inscriptions et renseignements

DÉCOUVRIR A.PIXEL CONSEIL

"Et si nous bâtissions ensemble votre prochaine formation?"

Vous êtes en lien directement ou indirectement avec le secteur de l'assurance et vous souhaitez découvrir ou vous perfectionner dans ce domaine?

Bienvenue chez A.PIXEL Conseil, vous êtes au bon endroit!

Je vous accompagne à l'appui de parcours de formation complets et adaptés à vos attentes.

Vous n'êtes pas très à l'aise avec l'environnement juridique? mes contenus pédagogiques ne sont pas des cours magistraux de droit, mais bel et bien une mise en pratique des règles de l'assurance.

Avec des quiz, des cas pratiques, des mises en situation et des supports très visuels, je vous permets de consolider vos acquis et vous aide à adopter de bonnes pratiques dans votre quotidien professionnel.

Les programmes de formation de cette version 2024 vous aident à bâtir un parcours en réponse à vos besoins.

En présentiel sur toute la France ou en classes virtuelles, je vous propose des apprentissages ciblés aux méthodes variées.

Les dates annoncées ci-après ne coïncident pas avec vos disponibilités? N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour que nous trouvions ensemble un créneau qui vous corresponde.

Vous souhaitez un programme sur-mesure pour vous ou votre équipe? J'analyse vos besoins en amont pour cibler les thématiques à développer et je forme vos collaborateurs sur le mode le plus adapté à votre activité, dans vos locaux ou à distance.

DÉCOUVRIR A.PIXEL CONSEIL

"Se former ? c'est tout au long de sa carrière"

A.PIXEL Conseil est né en juillet 2022, au terme de 17 années dans le secteur des assurances des risques d'entreprise.

Mon constat ? une **offre de formation trop théorique**, éloignée de la réalité du terrain des entreprises du bâtiment et des professionnels de l'assurance.

Mon souhait? vous apporter du concrêt et du pratique! prendre appui sur la théorie pour maitriser les contours du risque et de sa réalisation.

Pour cela, je conçois et développe des supports très visuels, favorisant l'assimilation des notions et donnant les repères pour une compréhension parfaite des sujets, et une mise en application rapide.

Les sujets d'évaluations s'inspirent de dossiers réels pour appréhender la garantie de sa souscription à sa mise en jeu.

A.PIXEL Conseil est certifié Qualiopi au titre de la catégorie "Actions de formation".

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUI SUIS-JE?

Alexandra Picheyre
consultante en assurance des risques d'entreprise

expérience professionnelle

07/2022
Consultante en Assurance Risques d'entreprise
A.PIXEL Conseil - Clermont-Ferrand (63)
- Formation
- Analyse de sinistralité et Assistance à gestion de sinistres

2019 – 2022
Responsable Département Construction
BESSÉ Immobilier & Construction - Nantes (44)
- Management des équipes dédiées à la souscription, gestion des contrats et des sinistres, toutes branches construction et caution

2015 – 2019
Responsable Règlements Construction
SMABTP - Clermont-Ferrand (63)
- Management des juristes et gestionnaires autour des risques dommages-ouvrage, responsabilité décennale, tous risques chantier et risques sociaux - soutien technique forts enjeux

2005 – 2014
Responsable Sinistres
GROUPE JANOR - Talence (33)
- Management de 2 gestionnaires tous risques IARD

formation

TP Formateur Professionnel pour Adultes
04.2023 - Ministère du Travail et de l'Emploi

DESS Droit et pratique de l'Assurance
2004 - Université Bordeaux IV - Pessac (33)

Maîtrise Droit des Affaires
2003 - Université Bordeaux IV - Pessac (33)

Licence Droit Privé
2002 - Université Bordeaux IV - Pessac (33)

LE DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

Présentiel ou distanciel?

En fonction de vos préférences et de vos disponibilités, les sessions sont parfaitement adaptées aux deux formats.

Avant de commencer

Une première prise de contact est organisée entre vous et moi. Via une fiche de renseignements dans laquelle je cernerai au plus près vos attentes, ou par le biais d'un test de positionnement, j'identifierai précisément comment présenter les sujets et orienterai au plus près le contenu.

Besoin d'adapter la formation?

Les formations proposées sont destinées à tous les publics désireux de monter en compétences.

Si vous rencontrez une difficulté ou êtes porteur d'un handicap, n'hésitez pas à me le faire savoir soit par la voix de votre employeur, soit directement, pour me permettre d'ajuster aux mieux les moyens déployés et vous permettre de suivre la formation en toute sérénité.

Pour les formations sur site, les locaux choisis sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et les supports pédagogiques ainsi que les méthodes d'apprentissage peuvent toujours être modulées pour vous donner accès à tous les savoirs, en tenant compte de votre situation.

LE DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

L'Accueil

Installez-vous confortablement, **la formation va démarrer.**

Prenons un moment pour faire connaissance, comprendre vos attentes et vos motivations, et créer une dynamique avec les stagiaires présents.

Je vous explique dès le départ notre façon de fonctionner, les moyens pédagogiques mis à votre disposition (avec une démonstration de l'outil de visio conférence pour le distanciel), comment s'organiseront les pauses (promis, nous en ferons!), et s'il y a lieu, l'organisation du déjeûner.

Le matin et l'après-midi, une feuille d'émargement sera à compléter par tous les participants. Votre assiduité est la clé de votre montée en compétences!

Entrons dans le vif du sujet !

Vous craignez le cours de droit magistral?

Rassurez-vous (et rangez votre code des assurances!) : nous fonctionnerons à l'appui de méthodes variées :

» **exposés, démonstrations, brainstormings, cas pratiques ou quiz, schémas, logigrammes ou encore vidéos...**

Tous ces outils vous aideront à acquérir les connaissances et à progresser.

Chaque marche sera franchie sereinement, tranquillement, pour une réelle montée en compétences.

LE DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

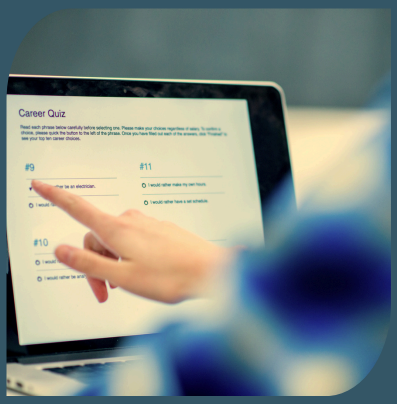

L'évaluation des acquis

Cette étape est indispensable pour vérifier si les différents savoirs sont compris. Plusieurs types d'évaluations en autonomie ou en groupe viendront jalonner la formation avec, bien évidemment une mise à disposition des corrigés.

Les Quiz, réalisés le plus souvent via PC ou smartphone, resteront à votre disposition après la session.

La fin de votre formation

A l'issue de la session, une attestation vous sera remise et sera à conserver. Le support de présentation et tous les outils pédagogiques utilisés lors de la formation vous seront remis sous format numérique, par email.

Un lien vers un questionnaire de satisfaction vous sera également adressé. Cette évaluation est primordiale pour améliorer de façon continue le fond et la forme de mes programmes ; et promis! il ne vous prendra pas longtemps à compléter.

Un problème de dernière minute?

Un retard, un rhume, une grève des transports, un souci de connexion... ? Cela peut arriver!

Dans ce cas, prévenez au plus vite votre employeur et moi-même :

contact

06.86.98.87.21

formation@apixel-conseil.com

LES FORMATIONS À LA CARTE

Un accompagnement sur-mesure pour concevoir et animer des sessions adaptées aux besoins de vos collaborateurs.

L'analyse de vos besoins

En amont, j'audite l'activité de votre entreprise et mesure la montée en compétences attendue pour chaque métier. Je détermine avec vous les modalités d'organisation, les prérequis et le programme qui répondra parfaitement aux objectifs de formation.

Le cahier des charges

Tout y est ! Le déroulement, le planning, les objectifs pédagogiques, stratégiques et opérationnels : ils y sont décrits, tout comme le programme.
Une offre tarifaire établie au temps passé, à la conception et l'animation de la formation vous est adressée.

Le déroulement et les moyens pédagogiques

Un support de formation est élaboré selon vos attentes et les compétences à travailler. Il est mis à la disposition des équipes à l'issue de la session, ainsi que tous les outils pédagogiques qui l'accompagnent (schémas, logigrammes, cas pratiques, quiz d'évaluation...).

Ces formations sur-mesure, tout comme les formations inter entreprises, sont adaptées aux conditions de travail à distance.

5/5

"Alexandra maîtrise son sujet. On est dans l'excellence."
"Je recommande à toute personne voulant approfondir ses connaissances en Assurance Construction."

Edward H.
formation sur-mesure: Assurer les Promoteurs
11/2023

5/5

"Explications limpides et adaptées."

Gaëlle C.
formation sur-mesure : Décrypter les sinistres du Constructeur
06/2024

5/5

"Formation très vivante avec des exemples concrets."

Maud G.
formation sur-mesure: Gérer les sinistres en assurances de dommages
05/2024

Se former sur...
LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

11 Les bases de l'assurance
15h
DDA

12 L'essentiel de l'assurance de dommages
15h
DDA

13 Instruire efficacement les sinistres IARD
15h
DDA

A.Pixel Conseil

réf BA2J

DDA

15 h

LES BASES DE L'ASSURANCE

Objectif

Découvrir et comprendre les mécanismes de l'assurance.

Public

Collaborateurs du secteur de l'assurance, gestionnaires contrat ou sinistre débutants.

Prérequis

Aucun.

Programme

1. **Connaître le Marché de l'Assurance en France**
   a. le poids économique de l'Assurance
   b. les acteurs
   c. la distribution d'assurance
2. **Le risque assurable**
   a. caractéristiques et gestion du risque assurable
   b. le partage du risque
   c. assurer les biens
   d. assurer les responsabilités
   e. l'assurance de personnes
3. **Le fonctionnement du contrat d'assurance**
   a. formation et tarification du contrat
   b. vie du contrat
   c. cessation du contrat
   d. l'instruction du sinistre
      i. de la déclaration au règlement
      ii. la subrogation de l'assureur
      iii. les délais de prescription

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Paris
31 mars et 1 avril 2025
13 et 14 novembre 2025

tarif HT : 1 340 € (déjeûner inclus)

classes virtuelles
22 et 23 mai 2025
~~22 et 23 septembre 2025~~ complet

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com
je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/ChDQHFNHAG

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf EAD2J

DDA

15 h

L'ESSENTIEL DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Objectif

Identifier les spécificités des assurances de biens et de responsabilités et comprendre leur fonctionnement.

Public

Collaborateurs du secteur de l'assurance, gestionnaires contrat ou sinistre débutants.

Prérequis

Avoir des notions sur le contrat d'assurance et la garantie.

Programme

1. **Les principes des assurances de dommages**
   a. marché et acteurs
   b. définition des assurances de dommages
   c. principes de souscription
   d. principes de résiliation
2. **Assurer les biens**
   a. les différents risques assurables
   b. évaluer les biens et actualiser les capitaux
   c. limites et exclusions
   d. Indemniser les sinistres sur les biens
      i. les délais de déclaration du sinistre
      ii. les conventions de règlement
      iii. règlement et subrogation
3. **Assurer les responsabilités**
   a. les régimes de responsabilité
   b. les règles applicables aux régimes spéciaux (auto, constructeurs, produits...)
   c. Indemniser les réclamations des tiers
      i. la réparation intégrale
      ii. la judiciarisation du sinistre

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Paris
7 et 8 juillet 2025

tarif HT : 1 340 € (déjeûners inclus)

classes virtuelles
19 et 20 mai 2025
11 et 12 septembre 2025

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !

en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/usaR0yaqLk

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf IES2J

DDA

15 h

INSTRUIRE EFFICACEMENT LES SINISTRES IARD

Objectifs

Comprendre les enjeux et les mécanismes de la gestion du sinistre ; prendre ses repères dans toutes les étapes de l'instruction.

Public

Collaborateurs du secteur de l'assurance, gestionnaires contrat ou sinistre débutants.

Prérequis

Avoir des bases en assurance IARD.

Programme

1. **Les principes de gestion des sinistres**
   a. du risque au sinistre
   b. le principe indemnitaire : de l'évaluation au règlement du sinistre
   c. les composantes d'une sinistralité
2. **Les mécanismes de gestion**
   a. déclaration et réclamation du sinistre
   b. délais de déclaration
   c. les vérifications à l'ouverture du dossier
   d. l'application de la garantie dans le temps
   e. l'expertise
   f. les risques de non-garantie
   g. indemniser le sinistre
      i. détermination du quantum
      ii. conventions de règlement applicables
      iii. limitations de l'indemnisation
      iv. la subrogation de l'assureur
3. **La judiciarisation du sinistre**
   a. appréhender les risques de dérive
   b. la clause de direction du procès
   c. transaction et MARC

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Paris
18 et 19 décembre 2025

tarif HT : 1 340 € (déjeûner inclus)

classes virtuelles
6 et 7 février 2025
30 juin et 1er juillet 2025

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !

en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/g4Jfw1xJWs

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

Se former sur... L'ASSURANCE CONSTRUCTION

16 — Les principes de l'Assurance construction
15h
DDA

17 — Les intervenants à l'acte de construire
3h30
DDA

18 — L'Assurance Tous Risques Chantier
3h30
DDA

19 — L'articulation des garanties en Assurance Construction
3h30
DDA

20 — Les fondamentaux de l'Assurance Dommages-ouvrage
15h
DDA
NEW

Se former sur...
L'ASSURANCE CONSTRUCTION

21 Les responsabilités du Constructeur de Maisons Individuelles
15h
DDA

22 Les missions du Contrôleur Technique
2 h
DDA

23 Responsabilités et Assurances des Constructeurs
15h
DDA
NEW

réf PAC2J

DDA

15 h

LES PRINCIPES DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Objectifs

Identifier les notions et les textes fondateurs régissant l'assurance Construction; appréhenter le rôle de chaque intervenant à l'acte de construire;comprendre l'ensemble des mécanismes permettant le déclenchement des garanties.

Public

Collaborateurs du secteur de l'assurance, gestionnaires contrat ou sinistre débutants ; tout professionnel du secteur de la construction amené à intervenir sur les sujets assuranciels.

Prérequis

Avoir des bases en assurance IARD, connaître les étapes d'une construction

Programme

I- Les Fondements Juridiques de l'Assurance Construction
a. Le système à double détente
b. Le marché de l'assurance construction
c. Les notions entourant la Construction
d. Les intervenants à l'acte de construire

II-Assurer la Construction
a.Assurer le chantier
b.Assurer l'ouvrage
c.Assurer les responsabilités
d.L'articulation des garanties

III-Les sinistres de la Construction
a.Les sinistres survenant durant le chantier
b.Les sinistres après réception :
La procédure de gestion des sinistres - la CRAC - L'avenant n°1 - le sinistre en l'absence d'un assureur DO
c.Les sinistres contentieux

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Paris
~~27 et 28 mars 2025~~ complet
5 et 6 juin 2025

tarif HT : 1 340 € (déjeûner inclus)

classes virtuelles
3 et 4 avril 2025
25 et 26 septembre 2025

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com
je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/uHHR1iGHvN

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

réf IAC12J

DDA

3h30

LES INTERVENANTS À L'ACTE DE CONSTRUIRE

Objectifs

Identifier les principaux acteurs de la construction et appréhender l'environnement juridique entourant l'intervention de chacun.

Public

Professionnels de l'assurance, professionnels de l'immobilier ou de la construction amenés à traiter les problématiques assurancielles.

Prérequis

Connaître les phases d'un chantier.

Programme

I- Le Maître de l'Ouvrage
Les différents types de maîtres d'ouvrage
Les obligations en matière de souscription

II- La Maîtrise d'œuvre

III- Les Métiers du contrôle
a. Le coordonnateur SPS
b. Le contrôleur technique
Les missions du contrôleur technique
Les rapports du contrôleur technique

IV- Les Entreprises réalisatrices
a. Les familles de travaux
b. Les liens juridiques avec le maître d'ouvrage
Le contrat de louage d'ouvrage
Les schémas contractuels
Le recours à la sous-traitance

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz

Modalités

classes virtuelles tarif HT : 257 €
21 mai 2025
18 juin 2025
29 septembre 2025

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/DDrsfFCtS9

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf ATRC12J

DDA

3h30

L'ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER

Objectifs

Comprendre les spécificités du contrat d'assurance Tous Risques Chantier, appréhender ses conditions de souscription et la mise en jeu de ses garanties.

Public

Professionnels de l'assurance, professionnels de l'immobilier ou de la construction amenés à traiter les problématiques assurancielles.

Prérequis

Connaître les phases d'un chantier.

Programme

I- Assurer le Chantier
a. Pourquoi souscrire ce contrat facultatif ?
b. Situer la Tous Risques Chantier sur la chronologie des garanties
TRC vs dommages en cours de chantier
c. La déclaration du risque
L'arrêt de chantier
La garantie maintenance

II- La gestion du sinistre en cours de chantier
a. Analyse de la déclaration et premières mesures
anticiper le risque de dérive judiciaire
b. les garanties actionnables en l'absence d'une TRC souscrite : dommages en cours de chantier, effondrement ...
focus sur les dommages aux avoisinants

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz

Modalités

classes virtuelles tarif HT : 257 €
10 juin 2025
2 juillet 2025
10 septembre 2025
15 octobre 2025

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/WD83cm4AAd

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf AGAC12J

DDA

3h30

L'ARTICULATION DES GARANTIES EN ASSURANCE CONSTRUCTION

Objectifs

Savoir repérer sur la chronologie d'un ouvrage les différentes garanties actionnables, et en mesurer les enjeux.

Public

Professionnels de l'assurance, professionnels de l'immobilier ou de la construction amenés à traiter les problématiques assurancielles, et notamment à participer aux expertises amiables.

Prérequis

Connaître les phases d'un chantier.

Programme

I- Les Fondements de l'Assurance Construction
a. Le système à double détente
b. Les notions entourant la Construction
L'ouvrage
La réception
La garantie de parfait achèvement
La garantie de bon fonctionnement
La garantie décennale

II- Garantir la Construction sur toute la chronologie de la construction
a. Assurer le chantier
b. Assurer l'ouvrage
c. Assurer les responsabilités
d. Chronologie du déclenchement des garanties

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz

Modalités

classes virtuelles
11 juin 2025
30 septembre 2025
17 novembre 2025

tarif HT : 257 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com
je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/XFTizf0vnS

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf FADO2J

DDA

15h

NEW

LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Objectifs

Identifier les spécificités de l'assurance Dommages-Ouvrage, de sa souscription à la mobilisation de ses garanties.

Public

Professionnels de l'assurance, professionnels de l'immobilier ou de la construction amenés à traiter les problématiques assurancielles, et notamment à participer aux expertises amiables.

Prérequis

Connaître les phases d'un chantier.

Programme

I – le cadre juridique entourant l'Assurance DO
A- Les apports de la loi Spinetta
B- Les précisions apportées par l'ordonnance du 8 juin 2005
C- Les ouvrages soumis
D- Les personnes assujetties
E- La Réception de l'ouvrage

II- les conditions de souscription de l'Assurance DO
A- Les conditions imposées par les clauses-types
focus sur l'Attestation d'assurance DO
B- Les ouvrages > à 15 M €
C- La garantie de parfait achèvement
D- La garantie de bon fonctionnement
focus sur la technique non courante

III- la mise en jeu de l'Assurance DO
A- La procédure de gestion des sinistres
La convention CRAC
le formalisme de la déclaration
Expertise, chiffrage et indemnisation des désordres
focus sur la gestion du recours
B- l'avenant n°1

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

cas pratiques
mise en situation
quiz

Modalités

Paris
4 et 5 septembre 2025

tarif HT : 1340 € (déjeûner inclus)

classes virtuelles
17 et 18 février 2025
16 et 17 octobre 2025

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/btYqfyaxbQ

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf RCMI2J

DDA

15h

LES RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

Objectifs

Connaître l'ensemble des obligations du constructeur de maisons individuelles et adopter les bons réflexes en cas de sinistre.

Public

Professionnels de l'assurance, collaborateurs d'entreprises rélisant la construction de maisons individuelles (commerciaux, conducteurs de travaux, SAV, juristes et administratifs).

Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance ou la construction de maisons individuelles.

Programme

I – le cadre juridique du contrat de construction de maisons individuelles

A- les exigences de la Loi du 19/12/1990

B- les pièces contractuelles

l'information précontractuelle
la notice d'information légale
conditions générales et particulières du CCMI
les plans
la notice descriptive
l'étude de sol
le Permis de construire
l'assurance DO nominative
la garantie de livraison
le PV de réception

II- les risques assurables

A- Les garanties financières

B- les Responsabilités du CMI

comprendre les mécanismes de garanties
le risque juridique inhérent à la sous-traitance
la RC professionnelle
la RC décennale

III - les sinistres

A- les sinistres relevant des garanties obligatoires

B- les sinistres relevant des garanties facultatives

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

cas pratique
quiz
brainstorming

Modalités

classes virtuelles

~~24 et 25 mars 2025~~ complet

3 et 4 novembre 2025

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/vR5HGC1wsG

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf CT2H

DDA

2h

LES MISSIONS DU CONTRÔLEUR TECHNIQUE

Objectifs

Identifier les différentes missions ainsi que les rapports rendus par le contrôleur technique tout au long du processus de construction.

Public

Professionnels de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction amenés à traiter des problématiques assurancielles.

Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction. Maîtriser les étapes de la construction.

Programme

I – l'Intervention du contrôleur technique
A- Rôle et périmètre de la profession
B- les différentes missions
C- les livrables
D- les nouveaux enjeux de la profession : BIM et décarbonation.

II- la couverture des risques
A- Structure du contrat d'assurance du contrôleur technique
B- Panorama des dernières jurisprudences

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz

Modalités

classes virtuelles

28 janvier 2025
12 mai 2025
10 juillet 2025

~~24 septembre 2025~~ complet
18 novembre 2025

tarif HT : 199€

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/Ak9uLfSSHX

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf RCC2J

DDA

15h

NEW

RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES DES CONSTRUCTEURS

Objectifs

IMaîtriser les fondements juridiques et les garanties applicables en matière de responsabilité civile et les appliquer en fonction de la typologie du sinistre.

Public

Professionnels de l'assurance, gestionnaires de contrat et de sinistres; métiers en lien avec le domaine de la construction.

Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction.

Programme

I – les Responsabilités hors décennale
A- les fondements juridiques de la RC
B- les spécificités de la RC Exploitation
C- les contours de la RC Professionnelle
D- les modes de déclenchement de la garantie

II- les Responsabilités liées à l'ouvrage
A- les fondements juridiques de la RC Décennale
B- la garantie obligatoire
C- les garanties facultatives
d- les attestations d'assurance
e- le cas de la sous-traitance

III- les Sinistres sur l'ouvrage
A- durant l'exécution du chantier
B- en présence d'un assureur DO
C- en l'absence d'un assureur DO

IV - les Sinistres relevant des autres fondements juridiques
A- la mise en jeu de la RC professionnelle
B- les réclamations engageant la RC exploitation

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Paris
9 et 10 octobre 2025

tarif HT : 1 340 € (déjeûners inclus)

classes virtuelles
26 et 27 juin 2025
27 et 28 novembre 2025
11 et 12 décembre 2025

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/vGuwSXXPuu

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

Se former en...
GESTION DE SINISTRES

13

Instruire efficacement les sinistres IARD

15h

DDA

25

Les sinistres en Assurance Construction

15h

DDA

NEW

26

Les Sinistres en Dommages Ouvrage

7h30

DDA

NEW

réf SAC2J

DDA

15h

NEW

LES SINISTRES EN ASSURANCE CONSTRUCTION

Objectifs

Identifier les différents types de sinistres affectant l'activité du constructeur, maîtriser les fondements juridiques et comprendre la mise en jeu des garanties d'assurance mobilisables.

Public

Professionnels de l'assurance, gestionnaires de contrat et de sinistres; métiers en lien avec le domaine de la construction (SAV, conducteurs de travaux, juristes d'entreprises...)

Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction.

Programme

I-Repères et indicateurs d'une sinistralité

II-Les sinistres en cours de chantier
Les différents cas de figure (désordre sur l'ouvrage en cours de construction et mise en jeu de la resp du MOA)
Les principes de gestion (avec ou sans TRC)

III- les Sinistres engageant la responsabilité civile hors décennale
les garanties mobilisables
le déclenchement des garanties dans le temps

IV - Les sinistres après réception
La procédure de gestion des sinistres issue des clauses-types / aménagement par la CRAC
L'expertise CRAC et l'indemnisation
le recours CRAC
l'Avenant n°1
Les sinistres hors CRAC

IV- La dérive contentieuse du sinistre
quelques principes de procédure
le rôle de chaque partie tout au long de la procédure

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Paris
23 et 24 octobre 2025

tarif HT : 1 340 € (déjeûners inclus)

classes virtuelles
15 et 16 mai 2025
6 et 7 novembre 2025
4 et 5 décembre 2025

tarif HT : 990 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/PsttksuYPb

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

réf CRAC1J

DDA

7h30

NEW

LES SINISTRES EN DOMMAGES-OUVRAGE

Objectifs

comprendre les spécificités de la gestion des sinistres en application des clauses-types du code des assurance et de la convention de règlement en Assurance Construction (CRAC).

Public

Professionnels de l'assurance, gestionnaires de contrat et de sinistres; métiers en lien avec le domaine de la construction (SAV, conducteurs de travaux, juristes d'entreprises...)

Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction.

Programme

I- Situer la convention dans son environnement juridique
Un texte favorisant la mise en pratique de la Loi Spinetta
la Procédure de gestion des sinistres instaurées par les clauses-types
Champ d'application de la convention : spécificités, seuils et plafonds

II- Comprendre les Mécanismes de la Convention
a. La déclaration du sinistre
b. la gestion des délais par l'assureur dommages-ouvrage
c. L'expertise du sinistre
d. Chiffrage et indemnisation
e. Présentation et gestion du recours entre assureurs

III - Appréhender l'Avenant n°1
Procédure de gestion accélérée
Les sinistres à fort enjeu

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz

Modalités

Paris
8 avril 2025
22 octobre 2025

tarif HT : 710 € (déjeûners inclus)

classes virtuelles
17 juin 2025
20 octobre 2025
24 novembre 2025

tarif HT : 495 €

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !
en scannant le QR code ci-contre
ou via ce lien :
https://forms.office.com/e/wuMHVT4MvK

Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

A.Pixel Conseil

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Vous souhaitez réserver une session?

rien de plus simple! cliquez sur le lien indiqué sur la fiche de formation, ou scannez le QR code pour remplir le formulaire d'inscription. Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à me contacter :

- **par email à formation@apixel-conseil.com**
- **par téléphone au 06.86.98.87.21**
- **sur www.apixel-conseil.com rubrique "contact"**

Dans tous les cas : pensez à rappeler la référence de la formation et la date souhaitée.

modalités d'inscription

En présentiel : un délai minimum d'inscription est requis : 3 semaines avant la session, maintenue si 3 participants sont confirmés au total.

En distanciel : le délai minimum d'inscription est ramené à 2 semaines avant la session; pas de minimum de participant.

je suis...

Alexandra PICHEYRE

06.86.98.87.21 **formation@apixel-conseil.com**

votre référente pédagogique : contenu et animation de votre formation
votre référente administrative : moyens pédagogiques, logistiques
votre référente handicap : adaptation des contenus et des conditions de formation.

A.Pixel
Conseil

A.PIXEL CONSEIL
Alexandra Picheyre E.I.
siret : 90849240800020
enregistré sous le n° d'activité 84630570563
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état